

Amiante: la Ville publie la liste des écoles primaires touchées

PRÉVENTION | 00h00 La santé des utilisateurs des 23 établissements n'est pas menacée.



photo : PIERRE ABENSUR | Ecole de Vieusseux.

JÉRÔME FAAS | 24 Janvier 2008 | Tribune de Genève

La Ville a tenu promesse. Elle a publié hier sur son site Internet la liste de ses vingt-trois écoles primaires où de l'amiante subsiste (*lire ci-contre*). Son message est rassurant: enfants, enseignants ou parents ne courent aucun danger. Les interventions planifiées ont pour seul but d'éviter tout incident futur.

Le lièvre avait été levé en 2006, par hasard. Les enseignants de l'Ecole des Crêts-de-Champel s'étaient plaints de luminaires défectueux. L'entreprise chargée de les changer avait découvert derrière chacun d'eux des plaques amiantées.

Depuis, toutes les écoles construites avant 1991, année d'interdiction de l'amiante, ont été expertisées. «Partout où de l'amiante a été retrouvé, les analyses d'air se sont révélées négatives», assure Simone Irminger, cheffe du Service des écoles. Tous ces bâtiments seront néanmoins assainis. Trois d'entre eux, les Contamines, les Crêts-de-Champel et Vieusseux, nécessitent des interventions de plus grande envergure. Certaines ont déjà débuté.

Pourquoi agir si la santé des utilisateurs n'est pas mise en danger? «Les analyses de l'air sont négatives car les éléments qui contiennent de l'amiante sont stables. Ils ne sont ni déplacés, ni percés, etc. S'ils l'étaient, les concentrations -mesurées risqueraient de dépasser les normes admises.»

La Ville a donc diligencé des travaux, qui coûteront entre 600 000 et 700 000 francs, dans les Ecoles de Vieusseux et des Contamines (faux-plafonds) ainsi qu'aux Crêts-de-Champel (isolation phonique de la salle de cinéma).

Quantité et accessibilité

Dans les vingt autres établissements concernés, les services municipaux interviendront dans le cadre de l'entretien courant. L'amiante s'y trouve en très faible quantité et dans des endroits inaccessibles. Il s'agit, par exemple, de plaques situées derrière un radiateur ou un luminaire. «Ces éléments ne représentent pas un souci, car nous n'imaginons pas que quelqu'un vienne à percer un carton amianté derrière un radiateur dans un local technique», expose Simone Irminger.

La Ville a en revanche décidé de mettre le paquet aux Contamines, à Vieusseux et aux Crêts-de-Champel, car l'ampleur des travaux réclame que ces écoles soient vides. Ils sont donc prévus pour les grandes vacances. «Ailleurs, les interventions sont si limitées qu'elles peuvent se dérouler durant des vacances plus courtes et ne nécessitent pas de recourir à des entreprises spécialisées.»

Analyses à venir

Manuel Tornare, le magistrat chargé du dossier, a aussi décidé d'étendre l'analyse aux écoles construites entre 1991 et 2000. «Il peut y avoir eu un temps d'inertie dans l'application de l'interdiction», pense Simone Irminger. Les crèches et les maisons de quartier seront aussi soumises aux analyses des experts. La liste exhaustive des bâtiments touchés sera publiée en fin d'année civile.

Tous les bâtiments analysés

- La Ville a fait analyser 26 de ses 53 écoles, soit celles construites avant 1991, année de l'interdiction de l'amiante.

Trois écoles à traiter en priorité

- Contamines; Crêts-de-Champel; Vieusseux.

Vingt écoles peu contaminées

- Allières; Charles-Girond; Charmilles; Cité-Jonction; Devin-du-Village; Ecole de formation préprofessionnelle de Saint-Gervais; annexe des Franchises; Geisendorf central; Geisendorf Faller; Geisendorf gym; Geisendorf poterie; Hugo-de-Senger I; Liotard; Montchoisy; Pâquis-centre; Roches; Seujet; Trembley I; Trembley II; Vollandes.

Trois écoles épargnées

- Hugo-de-Senger II; Hugo-de-Senger «Théâtre des marionnettes»; Minoteries.

Site Internet

- La liste détaillée, salle par salle et objet par objet, se trouve à l'adresse suivante: www.ville-ge.ch/dpt5/tools/evenements_f.php JFA